

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 15/09/2025

Reçu en préfecture le 15/09/2025

Publié le 15 SEP. 2025

ID : 079-217901503-20250913-2025751796-DE



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 13 septembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2025

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Nombre de votants : 6

L'an deux mil vingt-cinq, le treize- septembre à 14 H 00, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Léoment Nathalie, Pignoux Cécile, Machy Didier, Bouyer Nadia

Absents excusés : Biraud Alain (pouvoir donné à Nadia Bouyer)

Absents :

Secrétaire de séance : Nathalie LEOMENT

Objet : Création d'un emploi permanent

2025/751-796

Madame MACHET Annette, maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Madame MACHET Annette expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent afin d'anticiper le départ d'un agent qui fait valoir ses droits à la retraite,

Elle propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 1^{er} décembre 2025, un emploi permanent de Rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique B et du grade de Rédacteur, à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35ème.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

De créer un emploi permanent sur le grade de rédacteur relevant de la catégorie hiérarchique B pour effectuer les missions de Secrétaire général de mairie à temps complet à raison de 35/35ème, à compter du 1^{er} décembre 2025.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 article 6411 du budget primitif 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Nathalie Léoment
Secrétaire de séance

Annette Machet
Maire

